

**PAYS CŒUR ENTRE-DEUX-MERS**

# Le cap mis sur 2020

**AMÉNAGEMENT** Patrice Braconnier aide les élus à dégager les grandes orientations qui façonneront le territoire dans dix ans

**GUY LACQUEMENT**  
g.lacquement@sudouest.com

Plusieurs tables rondes se dérouleront le mardi 30 mars, à partir de 18 heures, à la salle Cabralès de Sadirac (lire ci-contre). Les 1 400 élus du Pays Cœur Entre-deux-Mers énonceront leurs priorités pour la prochaine décennie.

Plusieurs raisons militent pour le lancement de cette réflexion intitulée « Ambition 2020 ». Le Pays Cœur Entre-deux-Mers a dix ans de travail, de concertation et d'études derrière lui. Un savoir-faire qu'il est souhaitable d'exploiter et de prolonger. Il est confronté aux rumeurs et aux interprétations sur la réforme des collectivités locales en cours. Les 90 000 habitants risquent d'être longtemps en butte aux mêmes problématiques.

## Quel périmètre ?

À l'approche de la tempête et de rivages inconnus, il n'est pas mauvais de concerter l'équipage afin de définir un cap nouveau. Le périmètre du Cœur Entre-deux-Mers peut-il changer ? Ce n'est ni une collectivité locale ni un établissement public de coopération intercommunale.

« C'est un espace de libre engagement pour une démarche commune », dit Patrice Braconnier. Ce professeur à la faculté de droit et de sciences sociales de Poitiers assure qu'il « n'y aura pas de nouveaux pays ». Certains parlent même de « fédérations de Communautés de communes ».

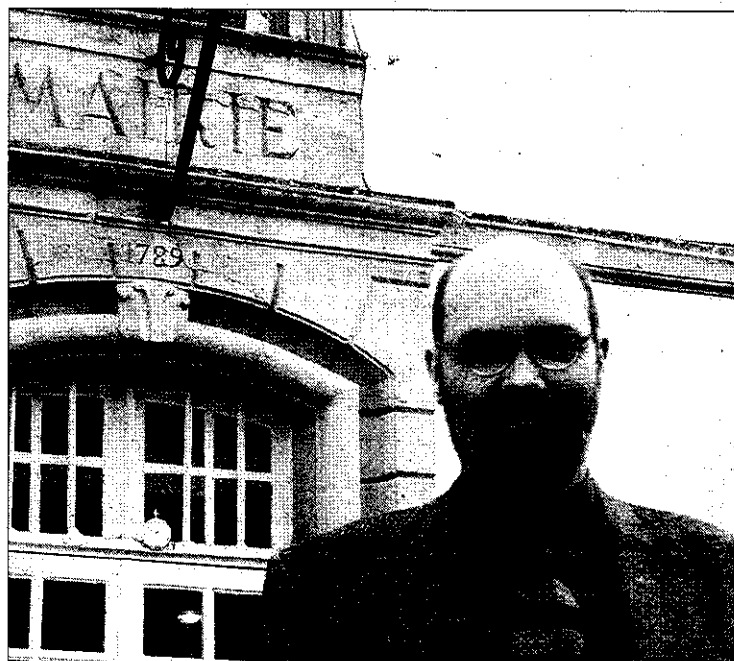
Choisi par le Pays, il a déjà travaillé sur l'Entre-deux-Mers, il y a dix ans, pour lancer une politique de développement durable à l'initiative du Conseil général de la Gironde. Il revient aider les édiles à dégager les orientations de cette « Ambition 2020 ».

## Ne pas enterrer les pays

« Il ne faut trop vite enterrer les pays », s'exclame cet enseignant-chercheur, par ailleurs consultant de l'agence Architecture du développement. Dans sa boîte à outils : sociologie, géographie, économie régionale ou économies sociale et solidaire. Et de multiples expériences de terrain qui lui font dire que « l'organisation en pays additionne les désirs et les compétences ». L'expert en gestion et évaluation de projets territoriaux estime que la pire attitude serait l'attentisme. L'habitude de travailler ensemble est un atout. La bonne manière d'affronter les défis à venir. Patrice Braconnier sait que l'Entre-deux-Mers n'est pas seulement défini par la remontée de la marée le long de la Garonne et de la Dordogne. C'est aussi une bipolarité créatrice : entre proximité et éloignement de Bordeaux, entre espaces urbains et paysages ruraux, entre rives et plateaux.

## Jusqu'en juin

L'homme a jusqu'à juin pour ouvrir des pistes. À ce stade, il écoute attentivement le bureau du syndicat mixte, les responsables du co-



Patrice Braconnier, professeur de droit, devant la mairie du Tourne, marquée d'une date symbolique : 1789. PHOTO G.L.

mité de développement et les chargés de mission du Pays. Il écouterait une grande partie des élus des 71 communes. Et avant de présenter ses conclusions pour l'été, il confrontera ces opinions entre elles et avec ses travaux du même ordre.

Un des enjeux est celui des déplacements, de la place de la voiture, de celle des transports en commun et pourquoi pas, de celle des bateaux. Reste à préciser la fonction du territoire par rapport à la métropole régionale.

Mais la question fondamentale pour le chercheur est de « comprendre pourquoi les gens sont attachés à ce territoire. » « Qui est prêt à se mobiliser pour le faire vivre ? » En un mot : « Qui veut s'approprier le pays ? »

## LE 30 MARS À SADIRAC

Sur le thème « La réforme territoriale est-elle une opportunité pour le Cœur Entre-deux-Mers ? », le Syndicat mixte du Pays propose une large réflexion prospective. Essentiellement des tables rondes animées par Patrice Braconnier. À 18 heures, accueil des participants. À 18 h 15, ouverture par Alain Leveau, président du Syndicat mixte du Pays. À 18 h 30, « Réformes des collectivités et conséquences locales », par Gwenaél Doré de l'Association de promotion et de fédération des Pays de France. À 19 h 15, « Opportunités et menaces pour le Cœur Entre-deux-Mers » par les vice-présidents du Syndicat mixte de Pays. À 20 heures : « Ambitions 2020, prospective territoriale ».